

**Formation Postgraduée de Médecin spécialiste en hématologie
clinique et clinique de laboratoire
Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV)**

1. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT DE FORMATION POSTGRADUEE (EFP)

Dénomination exacte du service

Service d'hématologie (HEM). HEM est une unité du département d'oncologie (DO).
Laboratoire central d'hématologie (LCH). LCH est une unité du département des laboratoires (DL).

Laboratoire de recherche (LHER) du laboratoire central d'hématologie (LCH). LHER fait partie du département des laboratoires (DL).

Adresse

CHUV, rue du Bugnon 46, 1011 Lausanne.

Catégorie de l'EFP

Catégorie A.

Catégorie D2.

Catégorie D3.

Date de reconnaissance FMH de l'EFP

1977.

Responsable de l'EFP

Professeur **Michel Duchosal**, médecin chef de service, spécialiste en hématologie et médecine interne, FAMH en analytique hématologique et diagnostic ADN/ARN.

Remplaçant du responsable de l'EFP

Professeur associé **Olivier Spertini**, médecin chef, spécialiste en hématologie et médecine interne, FAMH en analytique hématologique et diagnostic ADN/ARN.

Cadres de l'EFP

- Professeur associé **Lorenzo Alberio**, médecin chef, spécialiste en hématologie et médecine interne, FAMH en analytique hématologique et diagnostic ADN/ARN.
- Dre **Anne Cairolì**, médecin associée, spécialiste en hématologie et médecine interne.
- Professeur **Jean-Daniel Tissot**, médecin chef, spécialiste en hématologie et médecine interne, FAMH en analytique hématologique, médecin directeur Transfusion interrégionale CRS et Unité de médecine transfusionnelle, CHUV, doyen Faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne.
- Dre **Anne Rosselet**, médecin agréée, spécialiste en hématologie et médecine interne.
- Dr **Stéfano Barelli**, médecin agréé (temps partiel), spécialiste en hématologie et médecine interne.
- Dr **Jean-François Lambert**, médecin agréé (temps partiel), spécialiste en hématologie et médecine interne, FAMH en analytique hématologique.
- Dr **Jean-Philippe Grob**, médecin agréé (temps partiel), spécialiste en hématologie et médecine interne, FAMH en analytique hématologique.

- Dre **Michèle Stalder**, médecin agréée (temps partiel), spécialiste en hématologie et oncologie, FAMH en analytique hématologique.
- Dre **Giorgia Canellini**, médecin cheffe, spécialiste en hématologie et médecine interne, FAMH en analytique hématologique, médecin cheffe Transfusion interrégionale CRS et Unité de médecine transfusionnelle, CHUV.
- Dre ès sciences **Claire Abbal**, cheffe du laboratoire de biologie moléculaire.

Chefs de clinique de l'EFP

- Dre **Sabine Blum**, cheffe de clinique, spécialiste en hématologie et médecine interne.
- Dre **Julie Kaiser**, cheffe de clinique, spécialiste en hématologie et médecine interne.
- Dre **Monika Nagy**, cheffe de clinique, spécialiste en hématologie et médecine interne.
- Dre **Mathilde Gavillet**, cheffe de clinique adjointe, spécialiste en hématologie et médecine interne.
- Dr **Francesco Grandoni**, chef de clinique adjoint, spécialiste en médecine interne.
- Dr **Raphaël Stadelmann**, chef de clinique adjoint, spécialiste en médecine interne.

Nombre de postes maximum de l'EFP

7 postes à plein temps pour la formation postgraduée en hématologie.

Profil du médecin en formation

Track « A » et « D2 » : Médecin ayant accompli 2 ans ou plus de formation postgraduée (FP) en médecine interne.

Track « D3 » : Médecin ayant une expérience préalable de recherche de laboratoire.

Durée possible reconnue de la FP

Track « A » : 4 ans (Place de formation de catégorie A selon le programme de FP en hématologie).

Track « D2 et D3 » : 1 an chacun (Place de formation de catégorie D2 et D3 A selon le programme de FP en hématologie).

Horaire, gardes et piquets

Horaire : selon les normes en vigueur au CHUV, soit maximum 50 heures par semaine.

Vacances : 5 semaines par an.

Pour les médecins avec activité clinique, les gardes et piquets sont assurés par les médecins cadres, les chefs de clinique et les médecins assistants selon une liste pré-établie. *En règle générale, 2 gardes de week-ends par trimestre.*

- **Gardes** (Track « A »): les samedis et dimanches matin de 08h30 à 12h30.
- **Piquets à domicile** (Track « A ») : les samedis et dimanches après-midi de 12h30 à 18h00.
- Les piquets de nuits sont assurés par les médecins cadres et les chefs de clinique.

Organisation de l'EFP

Activité d'hématologie clinique –Track « A »:

Les consultations ambulatoires ont lieu principalement au Centre de Soins Ambulatoire (CSA) de la Policlinique Universitaire de Médecine (PMU) et au Centre coordonné d'oncologie (ONM1).

Modes de fonctionnement et collaborations entre le Service d'hématologie et ses partenaires oncologiques et internistes sur le site du CHUV :

- **Lymphomes** : HEM est responsable de la prise en charge ambulatoire; de plus, supervision directe par HEM de 7 lits de l'unité d'hospitalisation oncologique (ONMH).
- **Leucémies aiguës, défaillances médullaires**: les médecins HEM ont la responsabilité du traitement hématologique hospitalier dans l'unité d'isolement (MINK) du département de médecine (DM) (unité de 14 lits dont la responsabilité générale est du ressort du service des maladies infectieuses). Lorsque les patients concernés ont une prise en charge ambulatoire, ils sont suivis par les médecins de HEM.
- **Autres affections hématologiques** (notamment l'hématologie non-maligne et l'hémostase) : HEM est responsable de la prise en charge ambulatoire; de plus les médecins HEM fonctionnent comme consultants auprès des différents services de l'institution. Rarement, dans le DM et en cas de monopathologie hématologique, ils peuvent assumer la responsabilité directe de la prise en charge du patient concerné.
- **Transplantation de cellules souches hématopoïétique (CSH)** : HEM est responsable de la transplantation autologue de CSH (CSHA) en partenariat avec le service des maladies infectieuses, le service d'oncologie clinique, et le centre de transfusion sanguine vaudois. Les médecins de HEM prennent en charge les patients. En plus les médecins participent au colloque de transplantation de CSH VD-GE. Les décisions concernant le type de greffe (auto vs allo) sont prises. Une bonne partie des patients vaudois allogreffés à Genève sont suivis en post-greffes par les médecins HEM du CHUV.

Activité d'analyse médicale hématologique (Track « D2 ») dans les domaines suivants : hématologie générale et spéciale, hémostase générale et spéciale, gazométrie, médullogrammes, marqueurs immunologiques, biologie moléculaire, etc.

La démarche accréditation a été poursuivie et une visite de surveillance selon la norme ISO/CEI 15189 a été réussie le 06.03.2015.

Le médecin engagé pour un travail de recherche en hématologie est inclus dans un groupe de recherche LHER (Track « D3 »). De manière générale, il travaille sur un projet de recherche bénéficiant d'un subside spécifique. Le projet est décrit en détail dans la demande de subside, et il est actualisé en fonction des circonstances par le responsable du groupe de recherche.

Infrastructure de l'EFP

- Bibliothèque, vidéothèque et banques de données : Bibliothèque Universitaire de Médecine (BFM).
- Accès internet et intranet : place de travail.
- Périodiques médicaux : BFM et accès intranet (<http://www2.unil.ch/perunil/pu2/>)
- Accès répertoire programme de transplantation de CSHA : place de travail (Disque M/SHARE/Programme_CSHA).
- Organisation du poste de travail : individuelle.
- Infrastructure du poste de travail : table de travail avec PC pour chaque assistant.

Mode de prise en charge du médecin en formation

- Chaque médecin en formation a un tuteur, médecin formateur, pour la FP.
- Le médecin en formation a un mentor, le responsable du groupe de recherche, qui assume la responsabilité de cette tâche.
- La FP s'articule selon les dispositions du programme de FP de la FMH « Spécialiste FMH en hématologie » du 1^{er} janvier 2013.
- La FP théorique et la FP pratique sont déterminées par la spécificité du projet de recherche. Les informations relatives à ces éléments sont accessibles dans les demandes de subsides assurant le financement du poste de formation.
- Planification du temps de formation: 10% de FP théorique, 90% de FP pratique.

Hématologie clinique (track « A »). La FP pratique est acquise au cours de rotations, généralement de 3 mois, dans les trois secteurs d'activité (hématologie générale-hémostaséologie, leucémies-syndromes myélodysplasiques, lymphomes-myélomes). Le service d'hématologie du CHUV offre une possibilité de formation complète dans tous les domaines de l'hématologie à l'exception de la phase technique de la greffe allogénique de CSH (les indications, la phase décisionnelle, et la période post-allotransplantation le sont lors des réunions de transplantation médullaire VD-GE et lorsque les patients allogreffés sont contrôlés). Cette formation technique peut être acquise lors d'un stage ou un échange avec le service d'hématologie d'un autre hôpital pratiquant cette procédure. Chaque médecin en formation passe à plusieurs reprises dans chaque rotation. La prise en charge de patients atteints d'affections hématologiques est une mission principale du service. Cette mission est exécutée par le couple formé entre le médecin formateur et le médecin en formation. La responsabilité du médecin formateur est d'évaluer et de reconnaître l'évolution de la compétence du médecin en formation et, lorsque ceci est approprié, de déléguer à ce dernier certains aspects de ses responsabilités.

Le médecin en formation tient régulièrement à jour via internet un livre de bord (« Logbook ») de la formation postgraduée en hématologie jusqu'à la fin de celle-ci. L'évaluation de ce logbook par le formateur permet de vérifier l'acquisition des connaissances et compétences requises par le programme de FP.

Hématologie de laboratoire (track D2). La FP pratique est acquise soit : i) lorsqu'un médecin candidat FAMH en hématologie occupe le poste à disposition ou ii) lorsque les médecins candidats au titre FMH en hématologie effectuent des rotations dans les différents secteurs d'activité analytique mentionnés plus haut. Durant ces périodes, le médecin en formation est initié à la maîtrise des méthodes analytiques en vigueur dans les différents secteurs. La bonne exécution de prestations d'analyse de laboratoire hématologique est une mission principale du service. Cette mission est exécutée par le couple formé entre le médecin formateur et le médecin en formation. La responsabilité du médecin formateur est d'évaluer et de reconnaître l'évolution de la compétence du médecin en formation et, lorsque ceci est approprié, de déléguer à ce dernier certains aspects de ses responsabilités. La bonne réalisation de ce processus et sa progression au cours du temps est un objectif central de la FP.

Hématologie de recherche (track D3). La FP est acquise en accomplissant un projet de recherche. Celui-ci est dirigé par un des trois chefs de laboratoire de recherche.

Base contractuelle de la FP

- Contrat d'engagement, plan de formation et cahier des charges.
- Programme de FP individuel avec objectifs d'apprentissage.
- Livre de bord (« Logbook ») électronique de la formation postgraduée spécifique individuelle.
- Catalogue du Programme de FP en Hématologie de la FMH du 1^{er} janvier 2013.
- Liste des congrès et cours de FP agréés par la SSH.
- Définition écrite des procédures et techniques hématologiques appliquées dans l'EFP. La liste actualisée des attitudes relatives à la prise en charge des patients atteints de lymphome, de leucémie ou de thrombose veineuse profonde est disponible sur le site intranet du service.
- Formation spécifique dans le cadre des procédures en vigueur du programme lausannois de transplantation de CSHA.

Plan de carrière

L'engagement d'un médecin en formation d'hématologie passe par l'élaboration écrite d'un plan de carrière individualisé. Celui-ci sera élaboré par le médecin intéressé et le chef de service en tenant compte de l'orientation future désirée de l'activité notamment en ce qui concerne l'environnement (universitaire, hospitalier, pratique privée, autre) et l'intérêt ou non pour un domaine particulier de l'hématologie.

2. CATALOGUE DE FORMATION DE L'EFP

Points du catalogue pouvant être obtenus dans l'EFP

L'EFP est un centre de formation de catégorie A. Il est possible d'y acquérir les connaissances et compétences requises de la FP en hématologie clinique et hémostaséologie ainsi qu'en analytique médicale figurant dans le logbook électronique (voir chiffres 3.1 et 3.2 du programme de FP « Spécialiste en hématologie »).

L'EFP est un centre de formation de catégorie D2. Il est possible d'y acquérir les différents éléments de la FP en analytique médicale figurant dans le logbook électronique (voir les chiffres 3.2. du programme de FP de la FMH « spécialiste FMH en hématologie »). Cette formation particulière peut être effectuée par des périodes en rotation avec les périodes de formation clinique.

L'EFP LHER est un centre de formation de catégorie D3 selon le programme de FP « spécialiste FMH en hématologie ». L'EFP est une sous-unité du LCH, un centre de formation de catégorie D2. Il n'y a pas de recoupements entre les activités de LHER et celles de LCH.

Points du catalogue pouvant être acquis dans d'autres services sur le site du CHUV

- Médecine transfusionnelle et immunohématologie au TIR CRS (catégorie D1).
- Laboratoire de recherche en hématologie au Laboratoire de recherche en oncologie pédiatrique (catégorie D3).
- Oncologie médicale au service d'oncologie médicale (1 an à option).

Possibilité d'activité analytique hématologique

Le Laboratoire central d'hématologie (LCH) est un établissement de catégorie D2 selon le programme de FP FMH Hématologie. Les médecins cadres de HEM ont aussi une activité au LCH. Le LCH est reconnu pour la formation FAMH en hématologie analytique ainsi que pour le complément ADN/ARN. En plus du LCH, le service abrite des laboratoires de recherche en hématologie appartenant à la catégorie D3 du programme de FP précité.

Buts quantitatifs fixés et calendrier

Programme individuel de FP avec objectifs d'apprentissage en fonction des évaluations régulières des acquisitions des connaissances et compétences du médecin en formation.

Possibilités de cours/colloques de FP théoriques

Au CHUV, participation aux colloques et séminaires figurant dans le programme hebdomadaire adressé par courrier électronique à chaque médecin du service. De manière plus générale, participation aux congrès et cours de FP organisés ou agréés par la SSH.

Les formations théoriques touchant l'éthique, l'économie de santé, la gestion de l'erreur, la prescription et la formation d'investigateur clinique sont centralisées par la Direction médicale du CHUV et les assistants doivent les suivre et documenter le fait.

3. INSTRUCTION PRATIQUE EN HEMATOLOGIE

Les médecins en formation sont accueillis à leur arrivée par un cadre et un chef de clinique du service. Ils reçoivent un cahier de l'assistant / un document comprenant la définition du poste, le mode de fonctionnement du service, les responsabilités, les objectifs d'apprentissage et les procédures d'évaluation.

4. INSTRUCTION THEORIQUE EN HEMATOLOGIE

Les objectifs d'apprentissage théorique sont définis dans le document FP « Spécialiste FMH en hématologie » du 1^{er} janvier 2013.

5. CONTROLES FP

Evaluation annuelle du candidat par le médecin chef du service/ le responsable technique / le mentor et le responsable de la FP ou son remplaçant. Rapports écrits d'évaluation sur la formule de l'ISFM (FMH) avec également visa des éléments acquis dans le logbook.

Autorité de recours : Conseil de surveillance de la formation en hématologie. Ce conseil est composé du responsable de l'EFP, du médecin directeur du TIR-CRS et des Chefs du DO et DL.